Envoyé en préfecture le 11/07/2025
Reçu en préfecture le 11/07/2025
Publié le 11/07/2025
ID : 083-200008258-20250626-012_2025-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU VAR

SYNDICAT MIXTE PROVENCE VERTE VERDON

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 26 JUIN 2025

Objet : Renouvellement de la Convention retraite avec le CDG 83

Annexe : Convention d'adhésion

N° : 012/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six juin à ,neuf heures et trente minutes, le Comité Syndical régulièrement convoqué en date du 19 juin 2025, s'est réuni dans les locaux du Syndicat Mixte Provence Verte Verdon à Brignoles, sous la Présidence de Monsieur Michel GROS, Président. Il examine le point n°3 de l'ordre du jour, visé en objet.

Nombre de membres du Comité Syndical	: 22 représentant 22 voix
Nombre de membres en exercice	: 22 représentant 22 voix
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération	: 12 représentant 12 voix

DELEGUES DES EPCI :

PRESENTS AYANT PRIS PART AU VOTE :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA PROVENCE VERTE :

M GROS – J PAUL – R DEBRAY – G FERRANTE – N RULLAN – O HOFFMANN – E AUDIBERT – J-L LAUMAILLER

COMMUNAUTE DE COMMUNES PROVENCE VERDON :

B DE BOISGELIN – P MOACHON – L MEAUME – N BREMOND

TITULAIRES ABSENTS/EXCUSES :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA PROVENCE VERTE :

G FABRE – F PERO – JP VERAN – D. BREMOND – J-C. FELIX – O. BARTHELEMY – C. LASSOUTANIE – A. DECANIS – G. BRINGANT – A. RAVANELLO – D. CLERCX F. PERO – J GIULIANO

COMMUNAUTE DE COMMUNES PROVENCE VERDON :

D VAUZELLE – E HUGOU – C VENTURINO-GABELLE – H PHILIBERT

Envoyé en préfecture le 11/07/2025
Reçu en préfecture le 11/07/2025
Publié le
ID : 083-200008258-20250626-012_2025-DE

Le Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Var assure une mission obligatoire d'aide à la fiabilisation des comptes individuels de retraite grâce à l'accompagnement et à l'expertise sur les procédures et la réglementation relative au régime spécial CNRACL.
Le Centre de gestion propose en complément une mission facultative d'assistance Retraite après signature d'une convention, aux collectivités et établissements publics locaux affiliés qui le souhaitent.

En adhérant à cette prestation, les collectivités délèguent la saisie et le suivi au Centre de gestion des dossiers dématérialisés via la plateforme PEP's. En contrepartie, le Centre de gestion demande une participation financière.

Le Syndicat Mixte Provence Verte Verdon a signé en septembre 2022 une convention retraite avec le CDG83 pour une durée de 3 ans.

A compter du 1er juillet 2025 et pour une durée de trois ans, il est proposé de reconduire ces conventions par voie expresse selon les tarifs ainsi définis :

Service	Tarif unitaire
Dossier de liquidation de pension (normale, carrière longue, invalidité, réversion)	110,00 euros
Simulation de calcul sur demande de l'agent	110,00 euros
Gestion des comptes individuels retraite (cohorte)	110,00 euros
Dossier de demande d'avis préalable	110,00 euros

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu les lois n° 2003-775 du 21 août 2003 et 2010-1330 du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites ;
Vu le décret n° 2023-270 du 14 avril 2023 de financement rectificatif de la sécurité sociale pour 2023 ;
Vu le décret n°2003-1306 du 26 décembre 2003 relatif au régime de retraite des fonctionnaires affiliés à la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales,

Vu la délibération du Conseil d'administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Var n°2025-25 du 20 mars 2025,

Considérant que les collectivités et établissements publics locaux ont en charge l'instruction des dossiers de retraites de leurs agents affiliés à la CNRACL, le Centre de gestion propose aux collectivités et établissements publics affiliés qui le souhaitent d'effectuer en leur lieu et place la mission retraite qui leur incombe en tant qu'employeur.

LE COMITE SYNDICAL

Ouï l'exposé de Monsieur le Président,

Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la convention (ci-jointe) pour l'établissement et le contrôle des dossiers CNRACL avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Var.

Envoyé en préfecture le 11/07/2025
Reçu en préfecture le 11/07/2025
Publié le
ID : 083-200008258-20250626-012_2025-DE

- **AUTORISE** le Président à signer ladite convention ainsi que toutes pièces et avenants y afférent.

Fait et délibéré à Brignoles, les jours, mois et an susdits,

Le Président du Syndicat Mixte

SYNDICAT MIXTE PROVENCE VERTE VERDON

Michel GROS